

# HONORAIRES D'AGENCE - TRANSACTION

## TARIF APPLICABLE AU 1er JUIN 2018 POUR TOUT NOUVEAU MANDAT DE VENTE

Prix net vendeur	Honoraires d'Agence TTC
De 0 à 19 999€	1 500 €
De 20 000€ à 49 999€	4 000 €
De 50 000€ à 99 999€	5 000 €
De 100 000€ à 149 999€	7 000 €
De 150 000€ à 249 999€	10 000 €
De 250 000€ à 299 999 €	12 000 €
De 300 000€ à 400 000€	15 000 €
Supérieur à 400 000€	20 000 €
Tranches non cumulatives	

Supplément d'honoraires de 1000€ à 3 000€ si le bien comporte des travaux importants

Carte professionnelle Nr CPI 6801 2018 000 025 819 délivrée le 21/03/2018 par la CCI Alsace Eurométropole.

# L'agence ne doit recevoir ou détenir aucun fonds pour l'activité concernée, sauf ceux correspondant à sa rémunération ou sa commission.

# Assurance responsabilité civile professionnelle N° 5259098004 conformément à la loi N°70-9 du 2 janvier 1970, au décret N° 72-678 du 20 juillet 1972 et à l'arrêté du 1er septembre 1972 modifié.

